

Quentin BLUCHE, *doctorant, Centre européen d'Études et de Recherche Droit&Santé, UMR 5815, université de Montpellier*

On se tient au jus!

We'll keep in touch!

On lui promettait un avenir grandiose, le présentant comme un moyen de révolutionner le système de santé. Mais voilà, le numérique n'a toujours pas trouvé la parfaite harmonie avec ce système; avec les systèmes de santé. Bien qu'indispensable aujourd'hui, il semblerait que, de par son utilisation relativement modérée et des problèmes éthiques qu'il génère, le numérique soit plus subi qu'apprécié.

Et si c'était le moment ?

De par ce que le numérique représente, il pourrait être possible de penser qu'un véritable virage numérique soit en train de s'opérer. En effet, la médecine évolue, change et s'adapte aux considérations actuelles. Il n'est plus possible, ou du moins concevable, pour un patient de s'abandonner aux mains d'un « maître » garant du savoir, de lâcher prise, et, de ce fait, n'avoir aucun droit de regard sur le sort qui lui est réservé.

Aujourd'hui, chaque patient veut (doit) savoir, exprimer son avis et décider de ce qui est bon pour lui.

Pour ce faire, le dossier médical partagé (DMP) représente à lui seul la pierre angulaire de ce processus de numérisation de la relation de soins. En permettant à chaque professionnel de santé de suivre l'évolution de la situation du patient, il lui permet également d'accéder à son dossier à n'importe quel moment. Ni plus ni moins qu'un carnet de santé numérique, le DMP permet de conserver et de sécuriser les informations de santé, que ce soit les différents traitements, les résultats d'examen ou bien les allergies sans pour autant déresponsabiliser le patient. En effet, ce dernier possède une complète maîtrise de la gestion de ce dossier. Cependant, si le DMP présente bien des avantages quant au suivi du patient, il présente comme inconvénient de devoir partager des données sensibles...

De plus, et c'est bien là que le bât blesse, un paradoxe apparaît puisque le commun des mortels est devenu ultra-dépendant des appareils électroniques. De ce fait, les réflexes vitaux ont parfois été omis, comme en témoigne un article en date du 15 novembre 2018 de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) intitulé: « Utilisation d'un téléphone en cours de chargement dans une salle de bains: attention danger! » Il est constaté que plusieurs décès ont eu lieu en raison de l'utilisation d'un téléphone portable branché sur secteur dans une salle de bains.

C'est pourquoi il peut être tiré énormément de points positifs de la santé connectée à condition que chacun accepte parfois de se déconnecter.

Quels freins persistent encore ?

Le système de santé est en pleine mutation, la place du numérique demeure donc au centre des préoccupations. En effet, dans le cadre de la stratégie de transformation

du système de santé, un rapport intitulé *Accélérer le virage numérique*, réalisé par Dominique Pon (directeur général de la clinique Pasteur de Toulouse et président de SantéCie), et par Annelore Coury (directrice déléguée à la gestion et à l'organisation des soins de la CNAM) met le doigt sur un certain nombre de faiblesses :

- l'usager est en quelque sorte oublié du virage numérique de santé ;
- les professionnels de santé sont confrontés à une offre morcelée du numérique en santé ;
- la e-santé ne bénéficie pas d'un développement cohérent et fonctionnel ;
- un manque de lisibilité de la stratégie nationale du numérique ;
- cette stratégie ne bénéficie pas d'une organisation suffisamment structurée pour favoriser sa mise en œuvre.

Et si le numérique était bien plus qu'une histoire de connexion entre patient et soignant ? Que, outre le fait de repositionner l'usager comme véritable acteur de sa santé, cela permettrait d'engendrer un grand nombre d'avancées majeures ?

Quel(s) avantage(s) en tirer ?

Une transformation du système de santé ! Voilà ce qui est désiré.

D'une part, en permettant une connexion directe et simplifiée entre tous les intervenants dans le parcours de soins, un meilleur contrôle des dépenses serait plus qu'envisageable.

D'autre part, en transformant le système de santé, notamment par un renforcement de la qualité de la prise en charge des patients ainsi que la pertinence des organisations, le numérique pourrait déverrouiller des clivages traditionnels et faciliter l'émergence d'un « système de santé apprenant » favorable aux innovations médicales, techniques ou managériales¹.

Ainsi, en calmant les tensions des sceptiques, en favorisant la communication entre tous les intervenants de la relation de soins, bref, si tout le monde « se tient au jus », le système de santé ne pourrait que mieux se porter.

1. Avis Comité consultatif national d'éthique, *Numérique & Santé : quels enjeux éthiques pour quelles régulations ?*, 19 novembre 2018.